

## **CODE DE CONFIDENTIALITÉ**

Nous nous sommes engagés à respecter et à protéger la vie privée de nos clients et la confidentialité de leurs renseignements personnels. Nous voulons que vous sachiez, en termes simples, pourquoi nous vous demandons des renseignements personnels, comment nous les utilisons dans l'établissement et le maintien de notre relation avec vous, comment nous gardons la confidentialité de vos renseignements personnels et comment vous pouvez vous enquérir des renseignements que nous détenons sur vous.

Le présent code s'applique aux activités de Foyston, Gordon & Payne Inc. (« FGP ») et à tous les services et les produits de placement que nous offrons à nos clients. Dans le présent code, « nous », « notre » et « nos » font référence à Foyston, Gordon & Payne Inc.

### **Responsabilités des employés**

Chacun de nos employés est responsable de préserver la confidentialité de tous les renseignements personnels auxquels ils ont accès. Nous gardons nos employés informés des politiques et des procédures visant à protéger les renseignements personnels et nous insistons sur l'importance de s'y conformer. Tous nos employés doivent se conformer à notre Code de déontologie, en vertu duquel ils sont tenus de respecter et de protéger les renseignements personnels de nos clients.

FGP a désigné Garvin K. Deokiesingh, chef de l'exploitation et chef de la conformité, en tant que personne responsable de la conformité au présent code et toute question, demande ou plainte doit lui être transmise à l'adresse indiquée ci-dessous.

### **Qu'est-ce qu'un renseignement personnel**

Les termes « renseignement personnel » font référence aux renseignements qui vous identifient précisément en tant que personne; ils nous sont communiqués ou sont recueillis par nous. Ces renseignements comprennent l'information que vous nous fournissez ou que nous collectons auprès d'autres sources avec votre permission, par exemple : vos nom et adresse, votre âge et votre sexe, vos données financières personnelles, le nom de vos bénéficiaires, vos numéros d'identification y compris votre numéro d'assurance sociale, et les renseignements sur votre emploi.

### **Pourquoi nous demandons vos renseignements personnels**

Nous voulons vous aider à atteindre vos objectifs financiers, vous offrir un service à valeur ajoutée de façon continue et établir avec vous une relation financière durable qui évoluera et s'adaptera au rythme de vos besoins financiers.

Mieux nous vous connaissons, mieux nous pouvons vous servir. Nous vous demandons des renseignements personnels pour les raisons suivantes :

- vérifier votre identité et vous protéger des fraudes;
- comprendre vos objectifs et besoins financiers;
- déterminer la pertinence des produits et services pour vous;
- préparer et gérer les produits et services de placement que vous avez demandés;
- vous fournir des renseignements sur d'autres produits et services qui pourraient vous intéresser; et
- nous conformer aux lois et règlements sur les valeurs mobilières.

Par exemple, nous demandons des renseignements personnels détaillés pour répondre aux exigences réglementaires et pour nous assurer que les produits de placement dans lesquels vous investissez sont pertinents pour vous et conviennent à votre situation. Certains renseignements que nous demandons et dont nous faisons usage, tant au moment de l'ouverture du compte qu'au moment d'effectuer une mise à jour, sont également nécessaires pour satisfaire les exigences prévues par la loi ou les règlements des gouvernements fédéral et provinciaux, de même que d'autres organismes de réglementation. Nous n'utilisons les renseignements personnels qu'aux fins ci-déclarées. Si, pour une raison ou une autre, vos renseignements personnels sont requis dans un autre but, nous vous en aviserons au préalable et demanderons votre consentement, dans la mesure permise par la loi, avant de procéder.

Vous pouvez choisir de ne pas nous fournir l'un ou l'ensemble de vos renseignements personnels. Cependant, vous comprendrez qu'en faisant un tel choix, nous pourrions ne pas pouvoir vous offrir le produit de placement, service ou renseignement que vous avez demandé ou qui vous a été offert.

### **Obtenir, vérifier et accéder à vos renseignements personnels**

Nous obtenons vos renseignements personnels principalement auprès de vous. Nous pouvons également obtenir des données financières auprès d'autres sources avec votre consentement.

Si vous désirez revoir ou vérifier vos renseignements personnels, ou encore savoir à qui nous avons transmis ces renseignements comme nous le permet le présent code, vous pouvez communiquer avec nous.

### **Maintenir vos renseignements personnels exacts**

Nous nous sommes engagés à maintenir l'exactitude de vos renseignements personnels aussi longtemps qu'ils sont utilisés pour les fins stipulées dans le présent code. Pour nous aider à vous offrir le meilleur service possible, veuillez nous transmettre rapidement tout changement, tel qu'une nouvelle adresse ou un nouveau numéro de téléphone. Si vous constatez, à la révision de vos renseignements personnels, que des changements sont nécessaires, veuillez nous en aviser dès que possible. Lorsqu'il convient de le faire, y compris lorsque la loi le prescrit, nous communiquons ces changements à des tiers qui pourraient avoir des renseignements inexacts à votre égard.

### **Communication de vos renseignements personnels**

- FGP *ne vend pas* vos renseignements personnels à des tiers.
- FGP *ne divulgue pas* vos renseignements personnels à des tiers autrement que pour les situations ou les raisons suivantes :
  - dans le cadre de nos activités normales en ce qui a trait à l'ouverture, au maintien, à l'administration ou à la gestion de votre compte (y compris les services rendus par des tiers en tant qu'agents ou affiliés), ainsi qu'à des fins de vérification;
  - lorsque la loi nous y oblige, notamment aux organismes chargés de l'application de la loi ou aux organismes de réglementation des valeurs mobilières. Par exemple, en vertu des lois sur les valeurs mobilières, FGP est tenue de fournir des renseignements sur ses clients à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») et à d'autres organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, y compris les noms, adresses, numéros de téléphone de même que les informations sur les achats de tous les clients ayant souscrit des parts des fonds en gestion commune de FGP au cours de chaque année civile.

Si le client est un résident de l'Ontario, FGP informe le client comme suit :

La Norme canadienne 45-106, exige que soient fournis à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO »), les renseignements concernant le client indiqués à l'Appendice I de l'annexe 45-106A1 Déclaration de placement avec dispense, lesquels comprennent le nom complet, l'adresse domiciliaire et le numéro de téléphone du client, le nombre de parts du ou des fonds en gestion commune de FGP souscrites, la dispense

invoquée en lien avec cet achat et la date du placement (collectivement, les « renseignements personnels »);

Les renseignements personnels sont recueillis indirectement par la CVMO en vertu du pouvoir qui lui est conféré par la législation en valeurs mobilières;

Les renseignements personnels sont recueillis aux fins de l'administration et de l'application de la législation sur les valeurs mobilières de l'Ontario;

Le titre, l'adresse et le numéro de téléphone de l'agent public en Ontario indiqué dans l'annexe 45-106A1 et qui peut répondre aux questions concernant la collecte indirecte des renseignements personnels par la CVMO sont les suivants : Agent responsable, Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, 20, rue Queen Ouest, 22e étage, Toronto (Ontario) M5H 3S8 Téléphone : 416-593-8314 ou sans frais au Canada :1-877-785-1555; et

Le client autorise par la présente la collecte indirecte des renseignements personnels par la CVMO.

*En ouvrant ou en conservant un compte auprès de FGP ou en utilisant nos services, vous consentez à la divulgation de vos renseignements personnels à des tiers dans les situations ou aux fins décrites précédemment.*

### **Maintien de la confidentialité de vos renseignements personnels**

FGP protège les renseignements personnels grâce à des précautions raisonnables contre les pertes ou le vol et contre l'accès, la divulgation, la copie, l'utilisation et la modification non autorisés. Les précautions comprennent notamment la protection physique (armoires verrouillées et accès restreint à nos bureaux), des mesures organisationnelles (contrôles de sécurité) et des mesures technologiques (mots de passe et cryptage).

Dans les situations où nous faisons appel à des tiers pour des services à votre intention tels que la tenue de registre pour les détenteurs de parts de fonds en gestion commune ou l'exécution d'un ordre de bourse, ces tiers ne reçoivent que l'information nécessaire à la prestation de ces services. Des contrats nous lient à ces sociétés les soumettant aux mêmes normes de confidentialité auxquelles nous sommes tenus et qui exigent que tout renseignement fourni par nous soit conservé en toute confidentialité et utilisé uniquement pour les fins prévues au contrat.

Nous suivons une démarche rigoureuse pour détruire, supprimer ou éliminer les renseignements personnels lorsque ceux-ci ne sont plus utiles aux fins du présent code ou en vertu de la loi.

FGP doit tenir un registre de toute violation des mesures de protection des renseignements personnels qu'elle administre. De plus, FGP doit aviser les clients concernés par une telle violation de la confidentialité, le commissaire fédéral à la protection de la vie privée et, dans certains cas, si FGP a des motifs raisonnables de croire qu'une violation crée un risque réel de préjudice grave à un particulier.

### **Conservation de vos renseignements personnels**

Nous conservons vos renseignements tant qu'ils servent les fins stipulées dans le présent code. La durée de conservation de vos renseignements personnels dépend de :

- le statut actuel de votre (vos) compte(s) auprès de nous, et
- toute exigence prévue par la loi ou la réglementation à laquelle nous sommes tenus.

Par exemple, nous devons être en mesure de répondre à chacune de vos questions, même si vous n'êtes plus client chez nous. Nous avons une politique de conservation qui régit la destruction des renseignements personnels.

**Vos choix**

Vous pouvez choisir de ne pas nous fournir l'un ou l'ensemble de vos renseignements personnels. Vous pouvez également nous retirer votre consentement quant à l'utilisation de vos renseignements personnels, sous réserve des exigences prévues par la loi quant à la conservation ou à l'utilisation de vos renseignements personnels.

Si vous retirez votre consentement, vous risquez de limiter les produits et services que nous pouvons vous offrir.

Veillez transmettre vos questions, demandes ou plaintes à l'attention de :

Garvin K. Deokiesingh  
Chef de l'exploitation et chef de la conformité  
Foyston, Gordon & Payne Inc.  
1, rue Adelaide Est, bureau 2600  
Toronto (Ontario) M5C 2V9  
Téléphone : 416-362-4725, poste 230  
Sans frais : 1-877-795-4536  
Télécopieur : 416-367-1183  
Courriel : [gdeokiesingh@foyston.com](mailto:gdeokiesingh@foyston.com)